



# Consultation sur la note de service 2018

mercredi 4 octobre 2017, par [Bariaud](#)



## Consultation sur la note de service 2018

### Dialogue social inexistant : ça devient une habitude !

Comme chaque année, les organisations syndicales étaient invitées ce 29 septembre à une réunion de concertation autour de la note de service 2018 relative au déroulement de carrière des BIATSS.

Le projet de note nous a été envoyé mercredi matin... 48 heures de délai pour étudier le document qui va régir les carrières de 140 000 agent.es : voilà le niveau d'intérêt que ces deux ministères portent à leurs agent.es BIATSS ! La CGT dénonce cette absence de dialogue social avec consternation mais sans surprise : cette manière de faire est tout à fait conforme au comportement du gouvernement Philippe-Macron depuis son arrivée. Rappelons que la situation est similaire pour les concertations de l'ESR qui se tiennent en ce moment, mais aussi pour le groupe de travail sur la hausse de la CSG dans la Fonction publique... Bref, la "concertation" est décidément un terme galvaudé par ce gouvernement !

### Une gestion nationale, mais le désengagement du Ministère

La note de gestion donne des "préconisations", des "recommandations"... Mais pas un mot sur les sanctions envers les établissements qui ne respectent pas les règles et balourdissent ouvertement le statut de la fonction publique. Nous en avons pourtant bien des exemples dans notre quotidien : agent.es non proposés à l'avancement car l'entretien professionnel n'a pas été fait par le supérieur hiérarchique, réaffectations qui mettent des mois, postes proposés hors mouvement national... la liste est longue.

### Ah, le "mérite"...

La CGT rappelle son opposition à l'entretien professionnel comme élément d'évaluation des agent.es. Les conséquences en sont désastreuses : pression, destruction des collectifs de travail, salaire par la détermination des primes en regard de l'évaluation, promotion au mérite...

Nous avons dénoncé avec fermeté la prise en compte du "mérite" pour les avancements de carrière. Non, une promotion n'a pas vocation à reconnaître les mérites d'un.e agent.e ! Et également contre le rapport d'activité pour le tableau d'avancement (changement de grade). La FERC CGT est pour un déroulement de carrière dans un corps linéaire sans barrage de grade et selon l'ancienneté, et

Dialogue social inexistant : ça devient une habitude !

Comme chaque année, les organisations syndicales étaient invitées ce 29 septembre à une réunion de concertation autour de la note de service 2018 relative au déroulement de carrière des BIATSS.

Le projet de note nous a été envoyé mercredi matin... 48 heures de délai pour étudier le document qui va régir les carrières de 140.000 agent.es : voilà le niveau d'intérêt que ces deux ministères portent à leurs agent.es BIATSS !

La CGT dénonce cette absence de dialogue social avec consternation mais sans surprise : cette manière de faire est tout à fait conforme au comportement du gouvernement Philippe-Macron depuis son arrivée. Rappelons que la situation est similaire pour les concertations de l'ESR qui se tiennent en ce moment, mais aussi pour le groupe de travail sur la hausse de la CSG dans la Fonction publique... Bref, la

"concertation" est décidément un terme galvaudé par ce gouvernement !

Une gestion nationale, mais le désengagement du Ministère

La note de gestion donne des "préconisations", des "recommandations"... Mais pas un mot sur les sanctions envers les établissements qui ne respectent pas les règles et bafouent ouvertement le statut de la fonction publique. Nous en avons pourtant bien des exemples dans notre quotidien : agent.es non proposés à l'avancement car l'entretien professionnel n'a pas été fait par le supérieur hiérarchique, réintégrations qui mettent des mois, postes proposés hors mouvement national... la liste est longue.

Ah, le "mérite"...

La CGT rappelle son opposition à l'entretien professionnel comme élément d'évaluation des agent.es. Les conséquences en sont désastreuses : pression, destruction des collectifs de travail, salaire par la détermination des primes en regard de l'évaluation, promotion au mérite...

Nous avons dénoncé avec fermeté la prise en compte du "mérite" pour les avancements de carrière. Non, une promotion n'a pas vocation à reconnaître les mérites d'un.e agent.e ! Et également contre le rapport d'activité pour le tableau d'avancement (changement de grade). La FERC CGT est pour un déroulement de carrière dans un corps linéaire sans barrage de grade et selon l'ancienneté, et non pas comme préconisé dans cette note selon la pseudo reconnaissance de la valeur professionnelle, qui est du fait du prince ! Nous nous opposons à la transformation d'une fonction publique de carrière en une fonction publique de métier !

Le plan de requalification des postes administratifs de C en B, nous sommes loin du compte, 300 prévus chaque année, la première année 220, la deuxième année 275, et l'objectif de 300 maintenu pour cette année mais l'objectif de 900 sur 3 ans doit être atteint, les blocages pour raison budgétaires n'ont pas lieu d'être (surtout dans l'enseignement supérieur).

Concernant la campagne de recrutement "Sauvadet", entrant dans sa dernière année : depuis 2013, il n'y a eu que 3.621 titularisations sur 4.770 postes offerts et pour 2015, seulement 797 titularisations sur 1.310 postes offerts. Il resterait environ 10.000 agent.es qui seraient encore concernés par ce plan. Ces chiffres démontrent l'absence de volonté politique pour réduire drastiquement la précarité. Nous ne sommes que partiellement étonnés de cette situation car dans nos établissements nous remarquons un problème de gestion des concours Sauvadet avec les jurys d'admissibilité et d'admission : dossier refusé alors qu'il est fait dans les règles ; agent.e "cassé" pendant l'entretien, etc. Tout cela montre que nous sommes bien loin des objectifs affichés de baisse de la précarité dans la Fonction publique.

Pour toutes ces raisons, nous devons nous mobiliser largement le 10 octobre.

Montreuil, le 4 octobre 2017